

INSTITUT EURO 92

LIBERALISME

ET CHRISTIANISME

oooooooooooooooooooo

par François GUILLAUMAT

Le libéralisme est une norme politique, et pas seulement une doctrine économique. C'est une philosophie politique, c'est à dire une théorie de la justice, une définition du « juste ». Il est impossible à un libéral de dénoncer le christianisme sans saper les fondements de sa propre doctrine, de même qu'il est impossible à un chrétien de dénoncer le libéralisme sans renier les bases de sa propre foi.

(Décembre 1998)

Nous vivons une époque marquée par le triomphe du relativisme philosophique et moral. Tout le monde peut dire n'importe quoi. Les mots, les concepts n'ont plus de sens puisqu'ils y sont en permanence pervertis, retournés, falsifiés. Et personne ne trouve à y redire. La vérité est « plurielle ». Plus personne n'a tort ni raison. Tout se vaut. La valeur d'une idée, d'une théorie dépendent plus de la visibilité médiatique de celui qui l'exprime que de la solidité de ses démonstrations. L'agilité d'esprit, le brio de l'expression, l'assurance de celui « qui sait », suffisent pour obtenir une notoriété intellectuelle indépendamment de tout débat solide et construit.

Dans cette atmosphère, il est important que, de temps à autre, quelqu'un joue les trublions et fasse œuvre de salubrité publique en remettant un peu d'ordre dans les esprits, même si c'est parfois d'une manière un peu brutale, avec un ton quelque peu préemptoire. C'est ce que fait François Guillaumat dans ce texte, et c'est précisément son mérite.

Tout le monde ne partagera pas sa définition du libéralisme. Il y a sans doute d'autres manière de se montrer et de se comporter comme un libéral. Encore faut-il rester cohérent et ne pas se contenter d'apposer l'étiquette « libéral », simplement parcequ'elle est « à la mode », à un paquet de contre-vérités.

Le libéralisme doit se méfier des phénomènes de caste. C'est à cette condition qu'il restera une philosophie politique vivante. Il est néanmoins essentiel que régulièrement des penseurs férus de rigueur viennent nous aider à faire la chasse aux incohérences, aux falsifications, et aux sophismes les plus courants.

Sur la base d'un exposé visant à expliciter les liens et connexions entre libéralisme et christianisme, François Guillaumat nous apporte un rappel inestimable des fondements épistémologiques et philosophiques de la pensée libérale.

Son texte est d'une telle richesse qu'il est impossible à résumer. Je me contenterai d'attirer l'attention sur la manière dont François Guillaumat nous fait redécouvrir que la science économique, entendue comme la logique de l'action humaine, est en fin de compte épistémologiquement inséparable de la philosophie politique et morale

chrétienne et humaniste dont elle est issue. Cette remarque est importante car c'est sans aucun doute dans cette analyse que se trouve la meilleure réponse à opposer à tous ceux qui, le plus souvent sans savoir de quoi ils parlent, utilisent l'accusation d'« économisme » pour disqualifier le discours des libéraux qui refusent tout compromis avec les incohérences conceptuelles d'une pensée sociale-démocrate. Le texte de François Guillaumat fait clairement apparaître l'absurdité et la vacuité de tels discours. Il mérite d'être largement lu et répandu.

*Henri LEPAGE
Décembre 1998*

Libéralisme et christianisme¹

*L'éthique du christianisme est une norme de salut personnel,
c'est-à-dire d'égoïsme...
le christianisme place le moi au centre de la pensée.
Pour sa part, une éthique völkisch allemande éduque les hommes
pour faire que ce soit le peuple le centre de leur pensée*

Professor Ernst Bergman , intellectuel nazi.

« Libéralisme et christianisme» est un sujet dont je ne connais vraiment que le premier aspect. N'étant spécialiste ni de sociologie religieuse, ni de la doctrine sociale, ni des écrits des clercs sur le libéralisme (et dans ce dernier cas, cela vaut peut-être mieux), je me suis seulement demandé si l'on pouvait être à la fois l'un et l'autre, en comparant les fondements des deux doctrines ; et pour constater qu'ils sont les mêmes, si on les comprend comme je le fais.

La *présomption fatale*², donc, qui m'a amené à vous parler du libéralisme dans ses rapports avec le christianisme vient évidemment plus de ma connaissance du premier que du second. Elle vient aussi de l'inquiétude qu'on peut éprouver à entendre quelqu'un se disant chrétien vitupérer «le libéralisme» quand on s'est convaincu qu'il ne peut pas le faire sans saper les fondements philosophiques de sa propre foi, et réciproquement. C'est cette conviction que je vais essayer de faire partager.

S'il est un premier point que le judaïsme comme le christianisme ont évidemment en commun avec le libéralisme correctement entendu, c'est une partie du décalogue. Car ce libéralisme-là n'est en fait que la mise en œuvre de quatre de ses commandements : *tu ne voleras pas, tu ne désireras pas injustement le bien d'autrui, tu ne mentiras pas, tu n'assassineras pas*.

Evidement, ces règles-là, tout le monde peut prétendre les respecter ; alors disons que le libéralisme cohérent se distingue en ce qu'il ne s'en remet pas à *la subjectivité* d'un ou plusieurs législateurs pour définir le voleur et l'assassin, mais qu'il le fait en termes *objectifs*. C'est-à-dire qu'il ne se borne pas à désigner *qui* est fondé à définir le vol, l'assassinat, l'injustice, mais qu'il leur donne *lui-même* des définitions (incontestablement) *objectives*, et dont il prétend en outre qu'elles sont *les seules défendables* car les seules qui ne conduisent pas à des *contradictions*³.

¹ Conférence au Cercle Frédéric Bastiat de Paris le 26 mars 1997 et au Cercle Frédéric Bastiat de Dax le 20 juin 1998.

² C'est le titre de la traduction par Raoul AUDOUIN du dernier livre de HAYEK, *The Fatal Conceit*.

³ Comme exemple a contrario d'échec dans la définition d'un concept libéral cohérent, cf. la définition avortée de la «coercition» par Friedrich HAYEK dans *The Constitution of Liberty*. Chicago/Londres : University of Chicago Press/Routledge & Kegan Paul, 1960 [Traduit en français sous le titre : *La Constitution de la liberté*. Paris, Litec, 1995].

Ce concept contradictoire a été successivement réfuté par :

Par exemple, le *voleur* n'est pas celui *qui ne passe pas par les procédures étatiques reconnues* pour s'emparer du bien d'autrui, mais celui *qui s'empare du bien d'autrui sans son consentement*.

Un deuxième point que le libéralisme et le christianisme ont évidemment en commun, c'est que leurs adversaires ont d'abord choisi de les *falsifier*, donnant pour être leurs «représentants» des personnages et des actes qui n'ont rien à voir avec eux, quand ils ne les *contredisent* pas expressément.

En ce qui concerne le libéralisme par exemple, le goût, réel ou supposé, pour les richesses *matérielles* est, comme tout choix personnel ne mettant pas en cause le droit, en soi indépendant de la norme *politique* ; et cela devrait suffire à le distinguer du libéralisme, du moins pour ceux qui auront appris le sens de ce mot. D'ailleurs la *science économique* non plus ne définit en rien quel type de richesses on devrait préférer et toute accusation de matérialisme à ce titre-là est donc une espèce de falsification⁴.

Quant à ceux qui *volent*, soit pour s'enrichir soit pour dominer autrui, ils contredisent aussi expressément la norme libérale que contredisent le christianisme ceux qui tuent des innocents au nom d'une interprétation quelconque du dogme.

Il est donc essentiel de commencer par faire ce dont Ayn Rand se plaignait qu'on ne le faisait plus, c'est-à-dire *définir les termes*⁵ ; définir la norme politique libérale et préciser ses fondements philosophiques ; ensuite j'exposerai ce que j'ai cru comprendre de la théologie chrétienne, ou de l'anthropologie et de la norme chrétienne, ainsi que de leurs fondements philosophiques. Ensuite j'essaierai de démontrer qu'il est impossible à un libéral de dénoncer le christianisme sans saper les fondements de sa propre doctrine, de même qu'il est impossible à un chrétien de dénoncer le libéralisme sans renier les bases de sa propre foi.

I DEFINITIONS

A Le libéralisme est une norme politique et non une doctrine économique

1 Le libéralisme passe pour une doctrine économique

a. C'EST VRAI QUE C'EST LA L'OPINION COMMUNE

— Ronald HAMOWY dans "HAYEK's Concept of Freedom: A Critique", *New Individualist Review*. Avril, 1961 ; "Freedom and the Rule of Law in F. A. HAYEK", *Il Politico*. 1970-71 ; "Law and the Liberal Society: F. A. HAYEK's 'Constitution of Liberty'". *Journal of Libertarian Studies*, 2, Hiver 1978.

— Murray N. ROTHBARD, "F. A. HAYEK and the Concept of Coercion", dans *The Ethics of Liberty*. Atlantic Highlands: Humanities Press, 1982 [traduit en français sous le titre "F. A. HAYEK et le concept de coercition" comme ch. 28 de Murray N. ROTHBARD, *L'Ethique de la liberté*. Paris, Les Belles Lettres, 1991].

— Hans-Hermann HOPPE, "F. A. HAYEK on Government and Social Evolution: A Critique", *Review of Austrian Economics*, Vol. 7, N° 1. 1994.

⁴ Il existe bien, comme on va le voir, des économistes qui sont des matérialistes *pratiques*, bien à tort évidemment. Mais on va voir en même temps que ce matérialisme-là sape les fondements de la science économique et de la norme libérale. Il fait donc partie des courants de pensée *incompatibles avec le libéralisme*, quel que soit le nombre de ses adeptes qui s'en réclament.

⁵ Ayn RAND n'était pas innocente sur ce point vis-à-vis du christianisme, qu'elle confondait avec certaines de ses déviations gnostiques. Et de ce fait, non sans une ignorance certaine de l'histoire de l'église, qu'on retrouve heureusement chez son héritier direct Lonard PEIKOFF.

Cependant, en tant que continuateur de la tradition réaliste, elle admirait saint THOMAS D'AQUIN ce qui conduit à se demander lesquelles de ses œuvres elle avait lues ou pas lues, parce que ledit THOMAS D'AQUIN était quant même un maître de la métaphysique. Et ce maître, si elle l'avait lu en tant que tel, aurait peut-être pu lui faire comprendre ce à qu'elle n'a jamais compris : le problème de l'être.

Qu'est-ce que c'est que le libéralisme ? Le discours le plus courant, le discours dominant, consiste à parler du libéralisme comme d'une doctrine *économique*. En fait, c'est une *philosophie politique* c'est-à-dire une *théorie de la justice*, une *définition de l'acte juste*.

b. C'EST VRAI QU'ON DEVIENT LIBERAL PARCE QU'ON A COMPRIS L'ECONOMIE

C'est une approche qui a, je ne dirais pas ses mérites, mais ses excuses, étant donné que la plupart des gens deviennent libéraux parce qu'ils ont appris l'économie politique.

Le trajet personnel d'un libéral, consiste généralement en ce qu'au départ, comme tout le monde, il est socialiste, éventuellement sans le savoir comme les colbertistes de «droite» ou les ingénieurs qui se prennent pour des économistes ; puis il découvre, dans un cas particulier, que l'intervention de l'Etat ça ne marche pas, *et ne pouvait pas marcher, parce que les actes instituant la politique en question devaient forcément avoir des effets autres, éventuellement contraires*⁶ ; puis il se rend compte que ce qu'il vient de découvrir dans un cas particulier, est en fait général : c'est *dans son principe* que l'intervention étatique ne conduit pas aux effets que ses instigateurs prétendent en attendre, parce qu'elle ne peut jamais le faire étant donnée sa nature et les lois de l'économie⁷.

c. C'EST VERS LA FIN QUE LE LIBERAL DECOUVRE QUE LE LIBERALISME EST JUSTE

Finalement, il découvre que s'il en est ainsi c'est parce que l'intervention de l'Etat est *injuste*. Que c'est parce qu'elle *vole*, parce qu'elle *agresse* qu'elle détruit ; que si elle crée des problèmes massifs, monstrueux (les prétendus «problème de société»), c'est uniquement parce qu'elle confisque aux gens une décision qui devrait être la leur, parce qu'elle *usurpe le pouvoir social*. Que l'»inefficacité» découle de l'injustice (et ne la *définit* pas, comme le croient tant d'économistes non formés à la philosophie morale).

d. REDECOUVERTE DE LA PHILOSOPHIE MORALE

Et il se met alors à découvrir la philosophie politique et morale, dont les divers monopoles communistes de l'enseignement s'étaient dûment efforcés de le persuader qu'elle ne pouvait pas aboutir à des conclusions définies. Que le «pluralisme» relativiste en matière de normes politiques n'est que l'autre nom du refus de penser.

Et quand il a encore plus de chance, il découvre que la théorie économique, qu'on lui avait dit être une science expérimentale, est elle-même issue, fait elle-même partie, en tant que *logique de l'action*, de cette philosophie morale qu'il vient de remettre à sa véritable place.

e. CE N'EST PAS INNOCEMMENT QUE L'ON EST SOCIALISTE

Une fois qu'il s'est habitué à ces conclusions-là, il en vient même à considérer que si les hommes de l'Etat obtiennent un certain type de résultat, contraire à celui qu'il prétendaient rechercher, c'est parce qu'ils l'ont bien voulu. Que les hommes de l'Etat *savent* qu'ils *détruisent* et *savent* qu'ils

⁶ C'est ainsi par exemple que Ludwig VON MISES, dûment formé aux «wirtschaftlichen Staatswissenschaften» par des adeptes de l'école historique allemande, s'est rendu compte que la législation avait des effets tout différents de ceux postulés sur le marché des employés de maison. Ce qui lui donna l'occasion de redécouvrir la vraie science économique, dont BÖHM-BAWERK était alors le plus grand représentant à Vienne.

⁷ Cf. sur ce point Henri LEPAGE, *Demain le capitalisme*, Paris, Hachette, 1978 et David FRIEDMAN, *Vers une société sans Etat*, Paris, les Belles Lettres, 1991.

volent, que les plus lucides d'entre eux ne sont que des cyniques. Que passé un certain âge, avec une certaine expérience, *ce n'est pas innocemment qu'on est socialiste*.

2. Mais en fait, le libéralisme est une norme politique : une théorie de la justice

a. L'ECONOMIE POLITIQUE EST UNE SCIENCE PUREMENT DESCRIPTIVE, C'EST POURQUOI L'"ECONOMISME" EST INSUFFISANT

Le libéralisme est donc une *norme politique*, c'est-à-dire une théorie de la justice. Pourquoi ? Parce que la science économique ne fait que décrire les choses. Elle dit ce qui est, non ce que l'on doit faire. Elle décrit *des relations de cause à effet, et la nature des objets dont elle s'occupe*. Et en tant que théorie descriptive elle est vraie ou fausse mais, en tant que telle, elle n'est pas là pour dire ce qui est bien ou mal. Ce qui est bien et ce qui est mal relève de la philosophie morale et au sein de cette dernière, ce qui est juste relève de la philosophie politique.

Murray Rothbard a démontré que toutes les tentatives fondées sur la seule science économique pour prouver la norme politique libérale sont vouées à l'échec. Il l'a fait dans *L'Ethique de la Liberté* et dans *Economistes et charlatans*. Dans *L'Ethique de la Liberté* il démontre l'échec de certaines tentatives faites par des penseurs sociaux pour fonder le libéralisme sur la seule théorie économique ; *Economistes et charlatans*⁸ est une bonne réfutation des moyens par lesquels certains économistes, ou soi-disant tels, essaient à l'inverse de justifier diverses politiques étatiques au nom de l'«efficacité économique». On peut citer, bien entendu, les économistes et scientistes, qui refusent d'autres preuves qu'expérimentales comme les empiristes anglo-saxons et autres positivistes qui nient la preuve philosophique comme chez nous les ingénieurs qui se prennent pour des économistes⁹.

b. CE QUI EST DESTRUCTEUR EST INJUSTE ET RECIPROQUEMENT

Il est vrai que Murray Rothbard a aussi démontré¹⁰ que l'économie et la philosophie politique se rejoignent, en ce que *ce qui est destructeur est injuste, et réciproquement*.

En effet, toute violence agressive, toute spoliation casse le lien entre la chose volée et son producteur, la sépare du projet qui lui donnait de la valeur. Or, l'action humaine tend à faire que ce qui ne coûte rien ne vaut rien. Donc ou bien la chose volée ne vaut rien pour le voleur, ou bien elle vaut à la mesure des risques et des efforts du vol : ce qui veut dire *qu'en tous cas ces efforts-là* (de même que ceux entrepris par la victime pour lui échapper) *sont soustraits à toute réelle production*.

⁸ Murray N. ROTHBARD, *L'Ethique de la liberté* Paris, les Belles Lettres, 1991 ; *Economistes et charlatans*, Paris, les Belles Lettres, 1992.

⁹ On peut appeler "économisme" la confusion du normatif et du descriptif à propos d'économie. En ce moment, certains politiciens et philosophes politiques se répandent en dénonciations de l'«économisme» : Bruno MEGRET, Secrétaire Général du Front National et Claude POLIN et Claude ROUSSEAU, professeurs à la Sorbonne, etc.

Il est vrai, on vient de le dire, que tenter de fonder la norme politique libérale sur la seule théorie économique conduit à des impasses. Mais on ne peut dénoncer validement les *falsifications* et les *abus* de la science économique que si on en connaît *les énoncés valides* et les *emplois nécessaires*. Or, ce n'est certes pas le cas des dénonciateurs de l'"économisme" auxquels nous avons affaire. Technocrate socialiste ou pseudo-conservateurs, ils sont vierges de toute connaissance en la matière.

¹⁰ Murray N. ROTHBARD, *Toward a Reconstruction of Utility and Welfare Economics*. New York: Center for Libertarian Studies, 1977 (première publication 1956) [Traduit en français comme le ch. 4 de Murray N. ROTHBARD *et. al.*, *Economistes et Charlatans*, sous le titre "Vers une reconstruction de la théorie de l'utilité et du bien-être". Paris, Les Belles Lettres, 1991].

Les *solutions* des deux disciplines sont donc les mêmes, alors qu'elles étudient des *aspects différents de la même action humaine*. Avec pour conséquence pratique que l'une peut servir à *tester* les conclusions de l'autre. C'est ainsi, notamment, que le raisonnement juridique avait prouvé que l'intérêt sur l'argent est *juste* plusieurs siècles avant que les économistes ne démontrent qu'il est *nécessaire*.

Cependant, pour dire qu'il est *mauvais* de détruire, *bon* de produire, qu'on *doit* combattre la destruction, favoriser la production, on ne peut le faire qu'à partir d'un *jugement de valeur* comme quoi *la destruction* est mauvaise et la production *bonne*, ce que, par définition, la philosophie morale est seule à pouvoir faire¹¹.

c. LA NORME POLITIQUE LIBERALE

En quoi consiste cette théorie politique libérale ? C'est tout simplement la *propriété naturelle*. La propriété naturelle consiste à dire que vous avez le droit de faire ce que vous voulez avec ce que vous n'avez pas volé, c'est-à-dire pris à un autre sans son consentement. C'est l'alpha et l'oméga de la norme politique libérale, c'est-à-dire que toute la théorie politique du libéralisme en découle.

3 *La théorie libérale de la justice a pour fondements philosophiques le réalisme et l'individualisme philosophiques et normatifs*

Sur quoi repose la démonstration de la propriété naturelle ? sur quels fondements philosophiques ? Du point de vue de la théorie de la connaissance, l'essentiel est de *prendre la logique au sérieux*.

a. LE REALISME PHILOSOPHIQUE

Prendre la logique au sérieux, cela veut dire deux choses : premièrement, *la logique décrit la réalité* et deuxièmement, *l'expérience ne peut pas contredire la logique* dont justement elle est *logiquement dépendante*.

Ce réalisme philosophique s'oppose principalement, à notre époque, au pseudo-expérialisme scientiste ou positiviste, qui prétend qu'il n'y a de preuve qu'expérimentale, et rejette hors de la science, comme des «tautologies», des «définitions déguisées» (sous-entendu : une définition ne pourrait être qu'arbitraire et conventionnelle) tout énoncé dont le contraire est inimaginable, comme $2 + 2 + = 4$.

Ce qui nous amène à la notion de *réalisme philosophique*, défendue par Ayn Rand. Le réalisme philosophique est aussi la philosophie de la connaissance des *économistes autrichiens*¹². Ce n'est pas un hasard si l'économie politique des économistes les plus libéraux, c'est-à-dire l'économie politique *autrichienne*, est réaliste.

b. L'INDIVIDUALISME

¹¹ Rappelons, car cela semble hélas nécessaire à certains, que si la science économique *définit* la production et si la théorie libérale la *justifie*, ni l'une ni l'autre n'ont le moindre parti pris quant aux *projets* que les hommes devraient entreprendre. Ce choix de la *création* contre la *destruction* n'a rien à voir avec l'alternative valeurs matérielles/valeurs spirituelles et c'est en parfaite conformité avec lui que des Bénédictins ont pu dire :

«Nous avons inventé le moulin à eau afin d'avoir davantage de temps pour prier».

¹² à l'exception de von MISES qui était plutôt néo-kantien. Mais l'essentiel est de prendre la logique au sérieux, ce qu'il illustre aussi le cas de Hans-Hermann HOPPE. Cf. Hans-Hermann HOPPE, "Die Österreichische Schule und ihre Bedeutung für die moderne Wirtschaftswissenschaft".

Deuxième fondement philosophique du libéralisme, c'est *l'individualisme*, et non pas seulement l'individualisme *méthodologique* ou sociologique pour reprendre les termes chers aux sociologues ou mais aussi l'individualisme *normatif*: c'est à dire que non seulement la norme politique libérale, comme d'ailleurs la théorie économique, *ne reconnaît pas d'autre agent moral que la personne* mais en outre n'a pas d'autre référence que celle-ci pour définir le Bien et le Mal.

— *la théorie libérale ne reconnaît pas d'autre agent moral que la personne*

Premièrement, du point de vue des faits, la théorie libérale ne reconnaît pas d'autre *agent moral* que *la personne*, être pensant capable de choix (c'est-à-dire la personne humaine dans ce monde sublunaire, mais on pourra tout à l'heure reconnaître une autre personne, qui est Dieu). Et cette *faculté de choisir* est impliquée par l'existence d'une discipline normative reconnue en tant que telle. Si l'homme n'est pas capable de choisir, si *le libre arbitre* n'existe pas, alors ce n'est pas la peine de réfléchir sur les actes justes ou injustes, parce qu'en réalité, *le choix n'existe pas*. C'est une des grandes contradictions, bien entendu, de tous les déterministes autoritaires, qui s'exemptent par implication du déterminisme auquel il prétendent que les autres seraient soumis¹³.

— *le libéralisme ne reconnaît pas d'autre référence de la morale que la personne*

L'individualisme est aussi *normatif* en ce sens que les personnes sont considérées comme la fin, la raison d'être de la norme. C'est *au service des personnes que la norme est définie*, et non pas au service d'autre chose : ce qui est bon ou mauvais l'est pour des personnes singulières, non pour des collectivités, des pays (on a même parlé de «droits des paysages» !) ou des animaux. C'est pour cela qu'on peut parler d'un individualisme qui n'est pas seulement *descriptif*, mais qui est en outre *normatif*.

— *L'esprit humain est le seul siège de la valeur et la seule source de la production.*

Une troisième condition, rarement présente dans les textes mais que je voudrais souligner, justement dans ce contexte, pour justifier la propriété naturelle, c'est *la causalité économique première*, à savoir la *création de valeur*.

- La démonstration purement logique de la propriété naturelle

Dans une démonstration de la propriété naturelle à la manière de ROTHBARD ou de HOPPE, la logique seule, en réalité, est suffisante. HOPPE démontre, par exemple, que si vous acceptez de participer à une conversation civilisée, c'est-à-dire si vous vous soumettez aux conditions inhérentes à toute discussion rationnelle, vous avez implicitement accepté en ce faisant le principe de la propriété naturelle ; et comme celui-ci est universel et exclusif de tout autre, vous êtes en contradiction avec vous-même si vous niez par ailleurs ce principe¹⁴. De même,

¹³ C'est un bon indice d'une fausse philosophie que de voir ses adeptes s'exempter eux-mêmes des énoncés qui, prétendent-ils, concerneraient l'ensemble des hommes : ce que le sociologue américain Thomas SOWELL appelait *le sophisme d'auto-exemption*.

¹⁴ Hans-Hermann HOPPE, "The Justice of Economic Efficiency", *Austrian Economics Newsletter*, 1, 1988 (ch. 9 de *The Economics and Ethics of Private Property*, Boston, Kluwer Academic Publishers, 1993) ; "The Ultimate Justification of the Private Property Ethics", *Liberty*, septembre 1988 (ch. 10 de *The Economics and Ethics of Private Property*) ; "Rejoinders to 'Symposium on HOPPE's Argumentation Ethic'", *Liberty*, novembre 1988 ; "Rejoinder to Loren LOMASKY, 'The Argument From Mere Argument'", *Liberty*, septembre 1989 ; première publication *ibid.*, novembre 1989 ; *A Theory of Socialism and Capitalism*. Boston : Kluwer Academic Publishers, 1989 ; "On Praxeology and the Praxeological Foundations of

ROTHBARD démontre que la norme de la propriété naturelle est la seule qui soit rationnelle, rationnellement démontrable parce qu'elle est la seule qui soit universalisable¹⁵.

- La création et la communication d'information

Or, il existe une autre ligne de raisonnement, une autre tradition intellectuelle qui permet de justifier la propriété naturelle, c'est celle qui se réfère à *la causalité* (ce qui nous renvoie d'ailleurs au réalisme, puisque dans la tradition philosophique réaliste, *la causalité, c'est la création et la communication d'information*). Dans cette tradition-là de la causalité, on est propriétaire de l'objet dont on a le droit de disposer, parce qu'on est *la véritable cause* de son *existence économique*. La propriété n'est qu'une extension de la personnalité. Elle est une excroissance de l'esprit. Dans ce contexte, la propriété naturelle peut se concevoir comme *le Droit de la première mise en valeur*¹⁶. La tradition réaliste de la causalité, donc, doit aussi être évoquée, en même temps que la tradition réaliste de la cohérence logique.

- La régulation sociale par la responsabilité

Le libéralisme, ressemble un peu à la physique par la multiplicité des parcours que vous pouvez emprunter pour sa démonstration : en physique, ce que vous pouvez prouver par les forces, vous le pouvez aussi par l'énergie. En philosophie politique, inséparable de la tradition de la *causalité économique réelle*, on trouve aussi la tradition de la régulation sociale par la responsabilité. Celle-ci se demande à quelles conditions les décisions prises seront bonnes, en d'autres termes s'interroge sur les conditions institutionnelles de la rationalité.

Et elle répond : les décisions seront bonnes, c'est-à-dire fondée sur les faits pertinents, si ceux qui les prennent ont intérêt à s'assurer de cette information pertinente et à agir à partir de celle-ci. Cette condition est remplie lorsque celui qui agit en *subit les conséquences*, ce qui est l'équivalent d'être responsable.

Et elle fait aussi remarquer, cette tradition, que la décision étatique fait forcément violence à quelqu'un et dans cette mesure est irresponsable puisqu'elle *force un autre* à en subir certaines conséquences.

Voilà pour *un bref exposé* de la doctrine politique libérale. En ce qui concerne le christianisme, je ne prétends pas avoir la même compétence. Mes lectures en la matière ne sont évidemment pas complètes, et même pas d'une autorité incontestable et je parle sous votre contrôle.

B Le christianisme est une théorie de la conformation de l'homme à sa véritable nature

1 L'homme nouveau , "l'homme véritable uni à Dieu véritable".

Epistemology and Ethics", dans : Jeffrey HERBENER, ed., *The Meaning of Ludwig von Mises*. Boston : Kluwer Academic Publishers, 1991 (Ch. 6 de *The Economics and Ethics of Private Property*).

15 Murray N. ROTHBARD, *The Ethics of Liberty*. Atlantic Highlands : Humanities Press, 1982 [Traduit en français sous le titre : *L'Ethique de la liberté*. Paris, Les Belles Lettres, 1991].

16 Enormément de textes, y compris d'ailleurs des contemporains, discutent encore pour savoir s'il est bon que la *rente du sol* appartienne au propriétaire, parce que cette rente, disent-ils, ne traduirait aucun effort productif. Outre le fait qu'une bonne partie des gens l'ont bel et bien payée, cette rente, à des propriétaires antérieurs, nier que la rente traduise un effort productif est de toutes façons complètement contradictoire. La rente traduit forcément une action productive dans le passé. Le premier occupant n'a aucun avantage par rapport à ses successeurs, le bien qu'il s'approprié à titre initial, à titre naturel, est toujours un objet dont la valeur est nulle au départ, et c'est lui qui lui donne sa première valeur.

Le Christ incarne la véritable nature humaine, la nature achevée : il est le premier *Homme nouveau*, vers laquelle les chrétiens sont appelés à tendre.

a. LE CHRIST, DANS LA TRADITION CHRETIENNE, INCARNE LA VERITABLE NATURE HUMAINE.

Le christianisme part donc d'une anthropologie, ou plutôt ou d'une anthropo-théologie, pour rendre compte de la double nature du Christ, *l'homme véritable uni à Dieu véritable* (formule du Pape LEON), dont découle sa norme propre.

b. LE CHRISTIANISME DECRIE LES MOYENS D'OPERER CETTE TRANSFORMATION.

Le christianisme est une doctrine de la transformation personnelle de l'homme, vers sa véritable nature. C'est donc la doctrine par laquelle, grâce à la Révélation, l'homme connaît sa véritable destination et les moyens de se conformer à sa véritable nature qui est celle du Christ qui représente l'homme achevé. Je crois qu'on peut y associer le nom de saint PAUL (vous voyez que je commence à m'aventurer).

2. *Cette doctrine implique des fondements philosophiques précis sans lesquels elle n'a pas de sens.*

a. FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES : RATIONALISME CONTRE FIDEISME :

Si l'homme n'a pas la rationalité ni le libre arbitre, il ne peut coopérer à sa propre transformation ; s'il ne *pense* pas ni *n'agit* pas vraiment, s'il est *passif*, il ne peut pas ressembler à Dieu, qui est liberté. LUTHER n'avait pas compris cela, qui voyait dans la raison la putain du Diable.

— L'homme est capable de *créer de l'information* :

La capacité de l'homme à penser implique qu'il est capable de créer de l'information nouvelle par ses pensées et par ses actes, notamment d'en acquérir par l'apprentissage et l'argumentation : c'est ce qu'on appelle le libre arbitre. Ce fait n'est pas seulement rendu possible par l'existence de Dieu — si Dieu n'existe pas, il ne peut pas, logiquement, se produire de changement réel dans l'histoire universelle, et dans ce cas, le libre arbitre ne pourrait être qu'une illusion — mais il est voulu par Dieu, en vertu de son projet qui définit la nature humaine véritable et qui nécessite la libre coopération de l'homme. Dieu a donc voulu que l'homme soit capable de penser et donc possède le libre arbitre pour qu'il puisse coopérer à ce projet¹⁷.

— *La raison prouve l'existence de Dieu.*

¹⁷ cf. canon 5 du Concile de Trente (contre les thèses de LUTHER, ZWINGLI et CALVIN) :

Quiconque avance que, depuis le péché d'Adam, le libre arbitre de l'homme a été perdu et éteint, et qu'il n'est plus qu'un mot ou un nom sans réalité, une fiction enfin, introduite par Satan dans l'église, qu'il soit anathème.

Canon 6 :

Quiconque soutient qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rendre ses voies mauvaises, mais que c'est Dieu qui opère en lui le mal comme le bien, non seulement en le permettant, mais en le voulant d'une volonté formelle et directe, en sorte que la trahison de Judas ne soit pas moins son œuvre que la vocation de Paul, qu'il soit anathème.

Enfin, le Canon 4 :

quiconque dit que le libre arbitre de l'homme, mis et excité par Dieu, ne coopère aucunement, en donnant son assentiment à l'appel et à l'éveil de Dieu, se préparant et se disposant ainsi à obtenir la grâce de la justification et qu'il ne peut refuser son consentement s'il le veut mais que, à la façon d'un être sans vie, il ne fait absolument rien et se comporte d'une manière toute passive, qu'il soit anathème.

L'épistémologie du christianisme lui est donc dictée par sa métaphysique et son anthropologie : elle implique nécessairement la rationalité et le libre arbitre. Et dans les formulations officielles de l'Eglise, la métaphysique relève intégralement de la raison. Notamment l'existence de Dieu, d'un Dieu à la fois autre que sa création et présent dans toute sa création, est affirmée et démontrée par la raison : "par les lumières de la raison naturelle, à partir de la création", pour reprendre la formule du premier concile du Vatican (1870). De même, de la Révélation : on y adhère par un assentiment de la raison et non pas sans raison — la conception kantienne de la foi ; et grâce au libre arbitre, mais non pas sans l'intervention de Dieu (car Sa Grâce est nécessaire, mais sans Son intervention la pensée, l'action et le libre arbitre mêmes sont impossibles), l'homme peut coopérer à la transformation de lui-même qui l'amène à sa véritable nature.

— *L'existence de Dieu est nécessaire pour que l'homme puisse créer à son tour :*

Le fondement métaphysique du christianisme est évidemment l'existence de Dieu, être absolu qui a créé et qui crée tout le monde sensible. Et cette métaphysique est inséparable de l'anthropologie qui dit que l'homme est capable de pensée et de libre arbitre, c'est-à-dire *de créer* de l'information à titre secondaire (après Dieu), ce que saint Thomas D'AQUIN appelait la "dignité d'être cause". La capacité de créer et de transmettre de l'information, capacité que notre expérience nous permet de reconnaître à l'être humain — et qui forme le thème du roman de Ayn RAND, *Atlas Shrugged* — est secondaire parce que c'est Dieu qui la rend possible et qui la veut. *Aucune création n'est possible du seul fait de la nature, aucune nouveauté réelle, aucune information nouvelle ne peut sortir de l'opération des lois naturelles qui sont autant de déterminismes*¹⁸. D'où la liberté de choisir le mal ou de refuser de voir la vérité, qui est inhérente au libre arbitre et sans laquelle la transformation n'est pas possible puisque celle-ci implique un accroissement de la liberté personnelle et non un asservissement à une volonté de Dieu dont on ne serait que l'instrument aveugle.

b. FONDEMENT ANTHROPOLOGIQUE : LA NATURE, ET NOTAMMENT LA NATURE HUMAINE, N'EST PAS MAUVAISE.

— *Le libre arbitre implique que la nature humaine n'est pas intégralement corrompue*

- Le libre arbitre prouve que la nature humaine n'est pas intrinsèquement vicieuse

Si l'homme a une liberté réelle de choix, s'il n'est pas agi de l'extérieur par les puissances spirituelles bonnes ou mauvaises, il s'ensuit qu'il peut choisir le bien même s'il peut choisir le mal. Le péché originel n'est qu'une faculté de choisir le mal, il n'y entraîne pas fatallement. La nature humaine n'est donc pas intégralement corrompue, et d'ailleurs le pourrait-elle puisqu'elle est l'oeuvre de Dieu ?

- La nature humaine est bonne en tant que création de Dieu

La reconnaissance du libre arbitre implique donc des présupposés philosophiques sur la nature humaine, et notamment rejoint l'excellence de la nature humaine créée : même dans son état d'imperfection antérieure, dans son état du péché originel, la nature humaine est une création de Dieu, donc elle est bonne, et la raison, notamment, est bonne.

- Le libre arbitre réfute tout rousseauisme

¹⁸ L'idée suivant laquelle l'apparition d'êtres nouveaux résulterait d'*erreurs de copie* a sûrement dû être inventée par des gens qui n'ont jamais fait de copies eux-mêmes. L'*erreur de copie* n'est jamais qu'une *perte d'information*. Aucune photocopieuse fonctionnant plus ou moins bien n'est capable d'ajouter un chapitre à un manuscrit qu'elle serait en train de copier et même si cela était, cela voudrait dire que ce n'est pas une photocopieuse mais une *imprimante* et que le chapitre en question se trouvait déjà dans sa mémoire. En tous cas, ce n'est pas la copie qui l'aurait fait "apparaître".

On remarquera au passage que la démonstration peut être faite dans l'autre sens, et le libre arbitre prouver que l'homme peut choisir le mal, donc qu'il n'est pas naturellement bon, contrairement à ce que disait ROUSSEAU. Et il permet aussi de voir que le libéralisme, qui repose de façon si cruciale sur le libre arbitre, rejette ipso facto la thèse rousseauiste.

— *Que l'ordre moral soit nécessaire n'implique pas que n'importe qui ait le droit de l'imposer.*

A cette occasion, on peut se demander s'il est licite d'imposer l'ordre moral. On a souvent répondu à cette question comme s'il s'agissait d'une question simple. Or, en fait de questions, il y en a *deux* :

- Le propriétaire légitime a l'obligation d'imposer l'ordre moral chez lui

La première question est de savoir si on est moralement tenu de gérer sa propriété pour le bien de ceux qui y vivent. Comme la réponse est oui, il s'ensuit que le propriétaire légitime a l'obligation d'imposer l'ordre moral chez lui.

- En revanche, personne n'a le droit d'imposer l'ordre moral chez les autres... par définition du droit, qui lui *interdit* de disposer du bien d'autrui sans son consentement. Pour dire les choses simplement : violer le droit est injuste et l'injustice est immorale : on ne peut pas imposer l'ordre moral par des immoralités.
- La question de l'ordre moral se réduit donc à une question de droit : *qui est* propriétaire légitime, c'est-à-dire *qui a le droit* de décider quoi à ce moment ; elle n'a pas d'existence propre dans la philosophie politique.
- Les décisions étatiques, fort loin d'être moralement supérieures, sont au contraire inférieures

Remarquons que le jugement *moral* que l'on peut porter sur les décisions étatiques, qui *dans la démocratie sociale violent la propriété légitime*, rejoint ce qu'on peut penser de leur qualité en termes *d'information*, telle que nous l'avons vu à propos de la régulation sociale par la responsabilité. Tout comme la décision publique détruit et méconnaît l'information pertinente, elle est moralement inférieure, étant donné que bien sûr on reconnaît que les hommes de l'état participent de la nature humaine.

Conclusion et transition : ces fondements philosophiques sont les mêmes que ceux du christianisme

Nous avons assez insisté sur la rationalité et le libre arbitre comme fondements communs du libéralisme et du christianisme. Cela prouve assez que l'église ne reconnaît pas d'autre agent moral que la personne, et dans ce monde-ci, la personne humaine — en attendant qu'on nous prouve la pluralité des mondes habités.

En outre, comme le disait l'honorable Herr Doktor Professor BERGMANN dans la citation initiale, si le christianisme est une doctrine du salut personnel, alors la personne humaine est la référence du bien dans le christianisme, comme elle l'est pour les libéraux.

II LEURS FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES ETANT LES MÊMES, LE LIBERALISME ET LE CATHOLICISME, EN DEPIT DE LEURS DIFFERENCES, NE PEUVENT SE COMBATTRE SANS SE RENIER

La thèse que j'avance ici est donc que les fondements philosophiques de la norme chrétienne et ceux de la norme libérale sont les mêmes, de sorte qu'aucun d'entre eux ne peut condamner l'autre sans se renier.

A Différence : théologie et politique

Il faut néanmoins souligner une immense différence. Dans un cas, une doctrine des fins dernières ; dans l'autre, une ambition bien moindre : définir la norme politique.

1 Le christianisme vaut pour tout système politique mais le chrétien ne peut pas vouloir l'injustice.

Le christianisme embrasse donc un beaucoup plus vaste domaine et bien entendu s'applique quel que soit l'état de la société.

a. LE CHRISTIANISME VAUT QUEL QUE SOIT LE REGIME POLITIQUE

Quel que soit le régime, tout homme est appelé à se conformer à sa véritable nature. L'idée de «baptiser le socialisme» comme disait Alain BESANÇON, est fausse parce que le socialisme appelle «juste» ce qui est injuste et réciproquement ; mais le sujet voire le membre d'un tel régime d'iniquité, intrinsèquement pervers, n'en est pas moins appelé au salut.

b. LE CHRETIEN DOIT JUGER LA POLITIQUE

- Toute politique n'est pas compatible avec la pensée chrétienne

Ce n'est pas son souci unique ni même principal : mais le christianisme est la norme humaine suprême, donc inclut forcément la norme politique. En outre, toute politique n'est pas compatible avec sa propre pensée : par exemple, le Professor BERGMANN a bien remarqué que le socialisme hitlérien, qui faisait du peuple la norme suprême, n'est pas compatible avec un guide du salut personnel. Cela veut dire qu'il est fondé à juger la politique¹⁹, car toute politique n'est pas bonne pour lui, ni compatible avec lui²⁰.

Donc nous sommes appelés à cette transformation dans n'importe quel régime politique, mais bien évidemment, le chrétien ne peut pas vouloir l'injustice. La théo-anthropologie chrétienne inclut nécessairement la norme politique, et celle-ci ne peut pas renier ses fondements, même si elle la regarde quelquefois d'un peu loin.

- Le chrétien reconnaît les lois de la logique

Comme le libre arbitre implique la rationalité et que Dieu, dans Son infini bonté, a voulu que Sa création soit soumise à la grande loi de l'identité, qui veut que les choses soient ce qu'elles sont et non pas autre chose que ce qu'elles sont, le chrétien est tenu de respecter les règles de la cohérence logique, et notamment quand il réfléchit aux principes de la possession légitime.

- Cela devrait lui rappeler certaines distinctions de la philosophie

¹⁹ Je n'ai pas dit : «il est compétent pour cela», parce que la compétence, cela s'apprend, et justement, cet apprentissage n'a pas toujours porté sur tous les objets nécessaires.

²⁰ Des institutions injustes, qui font de chacun, qu'il l'ait voulu ou non, un agresseur ou une victime d'autrui, comme c'est le cas de tout *socialisme*, surabondent en *cas de conscience*, où on ne sait même plus où est le bien et le mal. Car on ne peut y vivre normalement en aucun cas : receleur de la redistribution politique, on en est factuellement complice : et c'est ainsi que l'enseignement catholique a perdu sa liberté, en acceptant l'argent volé aux parents par les hommes de l'Etat. D'où la propagande pour le préservatif laïc et obligatoire dans les écoles chrétiennes elles-mêmes.

Et si, parce qu'on refuse sa part du butin, on demeure une victime pure du monstre d'injustice étatique, on contribue néanmoins à sa prospérité et à l'engraissement de ses profiteurs. Même le refus de participer personnellement au mensonge peut nécessiter des vertus héroïques.

Du fait que la théologie pose une norme pour tout l'être humain, elle embrasse l'ensemble des actions humaines, que celles-ci impliquent la possibilité de violer le droit ou ne représentent qu'un exercice paisible de leur propriété par des possesseurs légitimes. C'est pourquoi elle a naturellement tendance à faire moins de cas que le libéral de la distinction essentielle entre la norme *politique* et la norme *personnelle*, entre la *morale* et le *droit*, parce que celle-ci est ce qui circonscrit spécifiquement l'ambition du libéralisme. Cependant, méconnaître cette distinction implique de ne pas très bien s'y retrouver en philosophie politique, et c'est pourquoi le libéral a parfois de bonnes raisons de s'en plaindre.

Le clerc a donc quelque effort de réflexion à faire pour se rappeler :

— que le libéral ne s'occupe que de *justice* et de *droit*, de sorte que les choix *d'engagement personnel*, face à des alternatives du type *esprit de lucre* contre *désintéressement*, *donnant-donnant* contre *économie du don*, *esprit communautaire* contre *projets isolés*, ou encore *valeurs terrestres* contre *valeurs spirituelles*, ce sont là des *questions dont le libéral ne s'occupe pas*, n'a rien à dire en tant que tel, et sur lesquelles ses conclusions de philosophe politique n'ont aucune portée : c'est-à-dire qu'elles n'ont *rien à voir avec le libéralisme*. Tout ce que le libéralisme a à dire sur ces questions, c'est que *l'ordre moral se détruit lui-même s'il viole la propriété naturelle*.

— De même que les choix *d'organisation* : *centralisation* contre *décentralisation*, *planification* contre *pragmatisme*, ou encore contrats à long terme constitutifs d'une entreprise contre contrats éphémères passés sur des *marchés*, rien de tout cela ne concerne le libéral qui s'occupe de philosophie *politique*, de *droits*, de *définir* en principe ce qui fait qu'un *acte* est *juste* ou *injuste* ; tout ce que le libéralisme a à dire en matière d'*organisation*, c'est que la *violence agressive* y détruit *l'information et autres richesses*, et empêche la *régulation sociale*. Donc

— si le libéral ne s'occupe pas en tant que tel d'*organisation sociale* ni des fins dernières de l'homme et même pas de morale personnelle, c'est *parce que ce n'est pas son métier* en tant que tel : un plombier n'est pas électricien et le lui reprocher n'a pas de sens. Même si *par ailleurs*, il pourrait l'être en même temps.

— Enfin, que *les vices ne sont pas des crimes*, alors que *violier la propriété naturelle* est délictueux et *criminel*, et de ce fait *nécessairement immoral*. Précision d'autant plus essentielle que la norme politique libérale est absolue et *irréfutable*, ce que le libéral n'est pas forcément prêt à admettre de toutes les normes *morales* qu'on se trouvera lui présenter.

2 Le libéralisme est purement politique mais le libéral est un homme comme les autres.

De son côté, bien entendu, le libéral n'est pas seulement un animal politique aspirant à la justice : il est aussi pêcheur à la ligne, médecin ou fabricant de cartons à chapeaux. Et en tant qu'être humain il est donc aussi, tout autant que les autres, concerné par la norme chrétienne, évidemment universelle, qui traduit le Projet divin. Or, la vie de tout homme est dépourvue de tout sens si elle ne se conforme pas à sa destination rationnellement discernable. Le libéral est donc, lui aussi, appelé au salut. Comme le socialiste mais bien plus facilement, car lui n'a pas à renier ses croyances pour cela.

B Dépendance logique : chacun se détruit s'il nie l'autre

Je vais démontrer maintenant que le libéralisme ne peut critiquer le christianisme sans saper ses propres fondements philosophiques. Nous en avons hélas force exemples historiques voire contemporains.

1 Le libéralisme se détruit :

a. S'IL NIE L'EPISTEMOLOGIE REALISTE

s'il détruit la connaissance économique pour avoir voulu appliquer à l'action humaine une méthode expérimentale qui nie par construction la preuve logique et le libre arbitre.

— *S'il nie la preuve logique au nom d'un expérimentalisme mal compris*

Le libéralisme se détruit s'il nie la capacité de la raison humaine (décrite par l'anthropologie chrétienne) à connaître et à choisir le Bien.

- La négation de la preuve logique par le pseudo-expérimentalisme

En ce qui concerne la capacité à connaître ce Bien, il existe des théories tronquées de la connaissance, qui ne savent pas réfléchir sur la nature des choses, ou refusent de le faire (entre autres pour nier la possibilité du raisonnement métaphysique, qui conclut à la certitude que Dieu existe) et de ce fait méconnaissent la relation qui existe entre la logique et la réalité. Cela les conduit à disqualifier les conceptions réalistes de la preuve logique au profit d'un empirisme, d'un pseudo-expérimentalisme de mauvais aloi qui nie la preuve philosophique et donc le caractère scientifiquement contraignant des démonstrations purement rationnelles. Par exemple, le positivisme prétend qu'un raisonnement logique irréfutable ne saurait décrire le réel.

- Le pseudo-expérimentalisme tend à détruire la théorie sociale

La réflexion a priori sur la nature de l'action humaine permet de disqualifier la méthode pseudo-expérimentale pour la théorie économique et pour la norme sociale. Or, le positivisme consiste justement à méconnaître ces qualifications initiales et à croire que l'on peut étudier la théorie économique, énoncer des propositions générales en économie en s'appuyant systématiquement sur des tests expérimentaux. J'ai démontré ailleurs²¹ que cette méthode n'est pas seulement tout à fait stérile mais qu'elle conduirait, si on la prenait au sérieux, à détruire complètement la connaissance économique. Par conséquent, des gens comme FRIEDMAN ne sont les bons économistes que l'on connaît que dans la mesure où ils ne prennent pas au sérieux la méthode qu'ils défendent par ailleurs avec talent²².

— *S'il nie la philosophie morale au nom de ce même pseudo-expérimentalisme*

Deuxième affirmation de l'impuissance de la raison humaine, à mettre dans le même sac que le positivisme, le refus de l'objectivité du bien, c'est-à-dire du Droit naturel. Le refus de reconnaître que la morale est possible et nécessaire, et que le discours rationnel, fondé sur l'expérience sensible, est capable de nous dire ce qui est bien et ce qui est mal.

- Le pseudo-expérimentalisme nie dans la pratique le libre arbitre

Fondé sur un énoncé de départ qui n'est pas seulement une pétition de principe mais une contradiction directe, le positivisme prétend que l'on emploie les moyens de la méthode expérimentale dans le domaine, celui de l'action humaine, où il est bien évident que ceux-ci ne sont pas applicables, puisque cette méthode n'a de sens que pour décrire des phénomènes *déterminés*, c'est-à-dire soumis aux seules lois naturelles : elle ne peut

²¹ dans un appendice à *Economistes et charlatans* de ROTHBARD.

²² et si Maurice ALLAIS en est un mauvais c'est entre autres parce que lui la prend au sérieux.

justement concerner que des objets incapables de changer le cours de leur évolution par un acte de la pensée parce que, par hypothèse, ils en sont dépourvus.

Il s'ensuit que toutes les représentations pseudo-expérimentalistes de la société, ainsi que leurs moyens de preuve, font totalement abstraction de la capacité de penser des êtres humains. Cela fabrique des semi-économistes, et des analphabètes complets en philosophie morale, d'autant plus que ce même pseudo-expérimentalisme, justement, nie la preuve logique en la matière.

- Le pseudo-expérimentalisme nie expressément la preuve logique en matière morale

Le pseudo-expérimentalisme rejette la preuve logique comme «tautologie», comme «définition déguisée». Comme il n'y a pas d'autre moyen que la logique pour prouver le droit, ce refus nous livre à la pure subjectivité. Or, dois-je rappeler qu'il n'y a que les voleurs et les assassins qui ont intérêt à ce que la définition du vol et de l'assassinat passe pour une affaire d'émotion subjective ? Je vous renvoie sur ces points, parmi les auteurs libéraux, à ROTHBARD et surtout à Ayn RAND²³.

- Le subjectiviste pseudo-libéral est impuissant face à un subjectivisme plus dynamique que le sien

Le refus de définir rationnellement, objectivement le Bien, c'est-à-dire de se donner les moyens intellectuels d'identifier le Bien et le Mal rend incapable de dire pourquoi, et dans quelles conditions, il serait injuste que des gens cherchent à imposer leur volonté personnelle parce qu'ils en ont l'envie et pensent en avoir les moyens : comme le montre l'expérience des démocraties sociales face aux socialismes plus ouvertement agressifs, ce refus rend le subjectiviste impuissant face à des subjectivismes plus dynamiques que le sien.

- La preuve logique est ce qui établit l'existence de Dieu

La philosophie politique est le nom même du discours rationnel sur la norme politique, et se détruit donc d'emblée si elle refuse de raisonner rationnellement sur la norme politique. Et je vous répète que cette démarche positiviste incarne le refus de ce qui est — entre autres bien entendu — le discours de l'Eglise en la matière, celle-ci reconnaissant pour sa part comme valide, et de ce fait nécessaire, la preuve philosophique : c'est-à-dire la possibilité de raisonner sur tous les objets de la connaissance, sur la nature des choses — sur la métaphysique, qui permet de prouver l'existence de Dieu, de même que de raisonner validement sur la définition du Bien, et en tous cas pour nous celle du Juste, puisque c'est de norme politique que le libéralisme s'occupe.

b. LE LIBERALISME SE DETRUIT S'IL NIE L'EXISTENCE DE DIEU

La deuxième grande occasion pour le libéralisme de saper ses propres fondements, c'est — croyez-le ou non — de nier l'existence de Dieu... C'est peut-être un peu plus inattendu. Mais le fait est que, pour prouver le libéralisme, eux-mêmes ont réhabilité la preuve logique contre le scientisme. Or, celle-ci, appliquée au problème de l'être, permet d'arriver à la certitude de l'existence de Dieu. De sorte que si vous niez que Dieu existe, vous ne pouvez le faire qu'en attaquant ce qui a permis de prouver la propriété naturelle.

— *Le libéralisme se détruit s'il nie Dieu à cause des implications de la métaphysique monothéiste :*

La preuve logique n'est que le premier lien ; il y en a un autre :

²³ dont on pourra éventuellement par ailleurs moquer l'athéisme.

- Si Dieu n'existe pas, notre existence d'êtres singuliers ne serait pas assurée

Si Dieu n'existe pas, l'être absolu, qui existe forcément, est forcément autre : c'est l'*univers* tel que nous le connaissons pour les matérialistes, ou c'est *un esprit universel* pour les idéalistes, mais dans ce dernier cas le monde sensible est *illusoire* et tout autant la conscience de l'individualité. Dans l'un et l'autre cas, *nous faisons partie de cet être absolu* de sorte qu'il n'existe aucune réalité fondamentale aux *individus singuliers* que nous sommes, et aucune raison nécessaire pour qu'on y réfère l'analyse normative. Si Dieu n'existe pas, notre existence en tant qu'êtres est nécessairement secondaire par rapport au tout, et le singulier forcément moins important que le collectif. Comment dire dans ces conditions que notre bien personnel puisse constituer une norme, qui l'emporte éventuellement sur celui du tout ?

Dieu n'est donc pas seulement l'auteur des êtres singuliers : son existence même est logiquement garante de la leur, et sa volonté de les créer fonde sa valeur.

- Si Dieu n'existe pas, il n'y aurait pas d'action humaine et donc pas de problème de norme.

Deuxièmement, la norme n'aurait pas de sens si le choix n'était pas possible, et le choix implique forcément (pour paraphraser BERGSON) la nouveauté imprévisible, c'est-à-dire un changement de l'ordre des choses. Or, la preuve sensible la plus universelle de l'existence de Dieu est justement que l'on peut constater le *changement*, la *nouveauté* dans le monde sensible ; et c'est précisément ce que nie le scientisme ; car si l'univers est l'être absolu, comme c'est l'*axiome premier de la métaphysique que l'être ne peut pas sortir du non-être*, l'univers ne peut pas se donner à lui-même ce qu'il n'a pas et par conséquent il ne peut rien y exister qui n'y ait été déjà présent de toute éternité. L'apparition d'une chose nouvelle, d'un événement, d'un objet, d'une information qui ne s'y trouvait pas, est logiquement impossible. Et s'il n'y a pas de changement, il n'y a pas d'action humaine. Par conséquent, si on veut admettre l'existence d'un problème normatif il faut reconnaître la possibilité du changement réel.

- Le scientisme dominant nous a habitués à refuser de voir la nouveauté authentique.

La méthode expérimentale, dite «scientifique», a pour postulat essentiel, qui permet à une expérience de confirmer ou de réfuter une hypothèse théorique que les objets étudiés sont soumis à des lois de comportement immuables. C'est dire qu'elle a été expressément mise au point pour étudier les problèmes *autres* que la pensée, la volonté et l'action : à l'époque l'erreur consistait à faire de l'anthropomorphisme à propos des phénomènes naturels. Mais aujourd'hui l'erreur est inverse, qui consiste à vouloir appliquer *partout* les postulats *a priori* de la méthode expérimentale, y compris contre l'expérience universelle et la preuve logique, en oubliant qu'ils ne peuvent pas être universellement applicables puisqu'ils s'attachent à une méthode qui a été faite pour *ne pas tenir compte* des phénomènes de la pensée, alors que cette pensée, elle est bien *obligée d'admettre son existence pour seulement exister*. En conséquence :

— il est *normal* et inévitable qu'elle ne permette *pas de constater* les effets de la **pensée**, de la volonté et de l'action, même quand on est absolument certain que celles-ci sont présentes. La méthode expérimentale ne permet pas plus de prouver que vous-mêmes soyez capable de penser, qu'elle ne permet de constater l'existence de Dieu. Elle n'est tout simplement pas faite pour cela.

— Il est *absurde* de vouloir l'appliquer aux *phénomènes de la pensée*, comme la philosophie morale et l'économie politique, où les objets étudiés sont capables d'*apprendre* et de *penser*, ce qui fait que *les mêmes causes apparentes ne peuvent pas avoir toujours les mêmes effets observés*. Pour autant que l'on puisse énoncer des généralités à propos de ces disciplines, celles-ci ne peuvent relever que de la preuve logique.

— Il est absurde, sous prétexte de la science expérimentale et de son postulat *déterministe*, de rejeter la preuve logique ou le fait que l'homme est capable de penser. Car ce postulat

déterministe n'a lui-même été établi *que par la preuve logique* — comme présupposé logiquement nécessaire à ses entreprises, et une autre condition nécessaire en est que l'expérimentateur, c'est-à-dire *l'homme, soit lui-même capable de penser* et d'apprendre.

Comme la nouveauté réelle est forcément le produit d'une création d'information, et cette création le produit d'une pensée, si on a oublié les conditions philosophiques de la méthode expérimentale ou si l'on méconnaît ses conditions d'application, on risque tout simplement de refuser d'admettre le changement réel comme «contraire à la science» alors qu'il décrit simplement un phénomène de la pensée, où *par définition même des conditions de la science expérimentale, son postulat déterministe et ses méthodes ne sont pas applicables*.

- Si Dieu n'existe pas, la production n'existerait pas car elle est création d'information.

En outre, si on veut définir le choix politique juste comme celui qui respecte la possession naturelle il faut aussi que la nouveauté soit *possible*, parce que c'est la *création de valeur* qui la fonde. A défaut, si la *nouveauté réelle* est impossible, le fait moral et irréfutable de la *possession naturelle* — la valeur de l'objet produit et la relation morale de possession résultant de la production de l'objet, dont l'essence est de *ne pas exister avant* d'avoir été *créée* par l'action humaine, rien de tout cela ne peut avoir la moindre existence réelle. Ce fait universellement constaté de l'expérience humaine, comme quoi il y a *un avant* et un *après* de l'action productive, *qui crée la réalité du lien de propriété* qui est le critère objectif de la norme politique libérale, ce fait doit logiquement être *nié* par quiconque professe le monisme métaphysique, parce que dans cette vision-là du monde, l'être absolu dont nous ne sommes que des éléments n'a pas pu connaître en lui-même le moindre *changement réel*. Donc, si Dieu n'existe pas, la propriété naturelle est une illusion, parce que le *changement réel* ne peut pas exister²⁴.

Celui qui produit n'aura fait qu'accaparer une «ressource naturelle» préexistante, et qui «appartenait à l'ensemble de l'humanité». Si vous voulez adopter la politique qui reconnaît la possession naturelle comme fondement objectif du Droit légitime, vous êtes logiquement obligé d'admettre la *création d'information* dans l'univers, et pour cela également admettre que la *source* de cette nouveauté réelle se trouve *ailleurs* que dans l'univers lui-même. *Si Dieu n'existe pas, il n'y a pas de création de valeur, pas de création de richesses*, et non seulement la propriété naturelle ne peut pas être définie *mais l'économie politique n'a pas d'objet*, puisque celle-ci décrit des richesses créées²⁵.

Pour résumer, la pensée *monothéiste* est indissociable de la *création*, et sans création il ne saurait y avoir ni économie, ni norme humaine, ni politique libérale. Sans *création de richesses*, il n'y a pas de lien entre le possesseur naturel et la chose produite, et on ne peut pas, logiquement, définir la propriété naturelle.

24 Et réciproquement : l'expérience universelle du changement, de la création de valeur par l'homme et du changement réel prouve l'existence de Dieu sans laquelle elle serait impensable.

C'est une preuve analogue à la deuxième preuve par SARTRE de l'existence de Dieu. SARTRE, partant de l'athéisme, démontrait que le monde est en trop, que logiquement, il ne "devrait pas exister". Donc, pour ceux qui ont pris le parti de la logique et de l'expérience, SARTRE a prouvé par l'absurde l'existence de Dieu.

(La première preuve a été énoncée par Bernard FRANK : "SARTRE nie l'existence de Dieu ; or, les événements ont toujours donné tort à SARTRE — donc Dieu existe").

25 Il existe une sorte de secte parmi les économistes, dite des "néo-ricardiens", qui décrit l'économie comme une pure "production de marchandises au moyen de marchandises". Naturellement, ces gens-là sont socialistes, et leurs conceptions conduisent nécessairement à une *regressio ad infinitum*, incapable d'identifier quelque *causalité sociale réelle* que ce soit.

Ça a l'air complètement fou de dire que le sculpteur, pour reprendre un exemple classique, ne serait pas la *cause* de la sculpture qu'il a sculptée — la source immédiate de l'information qui la constitue ; mais c'est une implication logique de l'athéisme. La nouveauté y étant impossible, la statue devait préexister à sa fabrication, au sein de l'être absolu dont elle n'est qu'un élément secondaire voire illusoire : des hégéliens pourront d'ailleurs vous affirmer que ce verre-là, que je vous montre, en réalité, fondamentalement, n'existe pas. Pourquoi pas, si vous avez admis le postulat moniste ? C'est bel et bien ce qu'il implique.

c. LE LIBERALISME SE DETRUIT AUSSI S'IL MECONNAIT SES LIMITES :

Dernière occasion pour le libéralisme de s'auto-détruire : méconnaître ses limites; que le libéral croie en savoir plus qu'il n'en sait effectivement en tant que tel.

— *La falsification subjectiviste de la liberté et rejet des contraintes.*

- Les falsifications subjectivistes du libéralisme

Le libéralisme est une pensée politique aussi cohérente que possible mais son point de départ est une aspiration à la liberté. Or, aussi absurde que la chose paraisse, il en existe des interprétations, faites par ses soi-disant partisans comme par ses adversaires supposés, qui n'en déduisent qu'un *refus des contraintes*. Bien entendu, définir le libéralisme comme la possibilité de faire ce qu'on veut sans entendre *ipso facto* : « avec ses possessions légitimes » est directement contradictoire et dégénère d'ailleurs très vite en une «égalité» tout aussi absurde.

- Le subjectivisme soi-disant «libéral» n'est pas une pensée politique du tout

De toutes façons, il faut bien rappeler que le libéralisme est une philosophie politique et qu'une philosophie politique soit nécessairement passer par une définition de principe de la propriété légitime : définir l'acte juste implique de dire *qui* a le droit de faire *quoi*, et *quand*, et au nom de *quel principe*. De sorte que les interprétations subjectivistes du «libéralisme» ne sont pas seulement contradictoires : elles ne sont pas une pensée politique du tout.

— *Ayn RAND et la "gnose libérale" : contradictions et méconnaissance de la nature humaine.*

- Ayn RAND ne comprenait pas le problème de l'être

Ayn RAND avait un gros défaut, c'est qu'elle ne comprenait pas le raisonnement sur l'être qui découle du fait que du *néant il ne peut rien sortir*, et dont je viens de vous développer quelques applications. Conformément à une tradition très présente de nos jours, *elle croyait qu'on pouvait sans contradiction nier l'existence de Dieu*. Elle avait compris qu'on ne peut pas prouver l'*inexistence* de Dieu (ni de quoi que ce soit d'autre), mais croyait qu'il s'agissait là d'un choix arbitraire et qu'on pouvait être athée sans contradiction — première erreur.

- Ayn RAND ne comprenait pas le péché originel

La deuxième faute consistait à se tromper d'une manière caractéristique sur la notion de péché originel. Elle y voyait une espèce d'injustice qui impliquait que nous devrions payer, nous, pour les fautes que d'autres ont commises. Elle ne voyait pas ce qui est évident quand on considère la norme chrétienne comme une théorie de la transformation, à savoir que le péché originel est l'état initial dans lequel nous nous trouvons et dont nous devons sortir pour nous conformer à notre véritable nature, par nos efforts et avec la Grâce de Dieu. Et en niant le péché originel, elle restait aveugle à ses manifestations.

- La gnose randienne

J'ai montré tout à l'heure que le libre arbitre, anthropologie du libéralisme, est incompatible avec l'idée rousseauiste comme quoi l'homme serait naturellement *bon*. Ayn RAND ne croyait pas l'homme bon, mais elle méconnaissait entièrement sa dépendance métaphysique et s'imaginait qu'il *pourrait* être *parfait*.

Elle voulait une nature humaine capable de perfection, mais en niant son absolue dépendance métaphysique, son imperfection initiale et bien entendu la nécessité de la Grâce divine pour y parvenir.

- La secte objectiviste

Résultat : l'Objectivisme libertarien, tout en étant fort précieux pour faire comprendre et promouvoir la norme politique libérale, a tourné à la *gnose*, avec même des aspects sectaires sous l'influence manipulatrice de Nathaniel Branden. La personnalité de ses adeptes n'est pas toujours sortie intacte de ce qui restait une formation intellectuelle passionnante.

Maintenant, nous allons voir les occasions pour le christianisme de se contredire, d'attaquer ses propres fondements en s'en prenant au libéralisme.

2 Pour sa part, le christianisme se détruit s'il :

a. SE TROMPE DE DIEU

L'idée suivant laquelle certains clercs donnent l'impression d'avoir un autre dieu que Dieu n'est pas une nouveauté et elle ne devrait pas surprendre.

— *En oubliant monothéisme et personnalisme :*

- Idolâtrie du pouvoir :

Premier risque pour le christianisme de se détruire, c'est la complaisance envers le pouvoir. Car on sait bien dénoncer le Veau d'Or et Mammon, mais uniquement quand il s'agit d'argent. On oublie fort opportunément que ces idoles terrestres incluent aussi bien la recherche du pouvoir politique pour lui-même, à côté de laquelle — étant donnés ses effets — on pourrait parfois penser que le souci de l'aisance matérielle est un projet plutôt bénin et qu'en outre, bien des gens ne recherchent l'argent que pour le pouvoir qu'il permet d'exercer sur les autres.

- Le pouvoir politique est beaucoup plus dangereux

Les clercs, en somme, savent bien dénoncer le pouvoir de l'argent mais pas toujours le pouvoir *du pouvoir*. Or celui-ci est par essence beaucoup plus dangereux. Car le pouvoir économique trouve ses limites dans l'intérêt à échanger, alors que le pouvoir politique peut littéralement *tout* vous faire. «Avec la plus méchante des multinationales», disait Pierre LEMIEUX, «vous pouvez toujours choisir de n'avoir aucune relation». Essayez d'en faire autant avec les hommes de l'Etat : vous verrez qui est *le renard dans le poulailler*.

Mais il est vrai que le *pouvoir politique* sait se grimer en «pouvoir économique» : cela lui est très utile pour lui de brouiller la distinction essentielle qui existe entre les deux : *le caractère imposé ou non des relations interpersonnelles*.

- Complaisance... aux dépens de la logique

Même des penseurs plus traditionnels comme les thomistes ne sont pas à l'abri d'une complaisance envers les hommes de pouvoir : il est rare que celle-ci n'inspire pas, dans les écrits de «droit naturel» traditionnel, quelque écart par rapport à la cohérence logique : on peut donner comme exemple la propriété de soi, niée au nom de la propriété de Dieu (comme si nous n'avions pas nécessairement un propriétaire terrestre : à défaut de nous-mêmes, ce sera bien évidemment l'Etat). Il y a aussi le "juste milieu" qui est une sorte d'alibi ordinaire de l'inconséquence²⁶, et toutes sortes de "situations particulières" ou d'"exceptions" qui jouent évidemment le même rôle²⁷.

- La propriété naturelle est un principe absolu et irréfutable

Une autre manière de se dégager des contraintes de la logique consiste à invoquer des concepts qui ne sont qu'indirectement pertinents comme le bien commun comme condition de la propriété, susceptibles de la limiter. Il faut rappeler à cette occasion que la propriété naturelle est un principe que personne ne peut réfuter²⁸, de sorte que, quelque définition que l'on donne au «bien commun», on ne peut pas l'invoquer sans force contradictions logiques²⁹ à l'encontre de la propriété naturelle, laquelle est d'ailleurs une de ses conditions évidentes, la seule peut-être qui soit absolument incontestable.

²⁶ Le Cardinal de LUBAC n'est peut-être pas tenu pour une autorité incontestable par tous les catholiques, mais doit-on pour autant lui donner tort pour avoir dit :

«Je ne sais pas si deux et deux font quatre ou si deux et deux font cinq. Mais ce dont je suis sûr, c'est que ceux qui disent que cela fait quatre et demi sont certainement dans l'erreur» ?

En d'autres termes, ce «milieu»-là n'est pas un *juste milieu*. Si l'homme ne sait pas tout, s'il peut se tromper, cela ne change rien au fait que la vérité est, ou n'est pas. Et si elle relève de la *preuve logique* elle est *absolue*. Elle ne peut pas être affaire d'à-peu-près, ni de compromis — encore moins de *consensus démocratique*.

²⁷ Il y a même une sorte de *comique de répétition* dans la manière dont en matière même de *Droit naturel*, certains adeptes de la "doctrine sociale de l'Eglise" sont prêts à jeter la cohérence logique aux orties dès lors que celle-ci en viendrait à mettre en cause les préjugés pseudo-conservateurs et interventionnistes qui sont les leurs.

²⁸ Cf. Hans-Hermann HOPPE :

"quiconque nierait la validité du principe de [la propriété naturelle] — dont la reconnaissance est déjà implicite dans le respect mutuel de la maîtrise exclusive de leur propre corps par les personnes qui discutent — contredit le contenu de sa proposition par le simple fait d'en énoncer une [...] et s'il est vrai que l'on doit considérer comme définitivement justifié ce qui doit être présupposé par toute argumentation quelle qu'elle soit [c'est-à dire doit être tenu pour vrai comme condition préalable nécessaire pour qu'elle-même le soit], alors toute proposition prétendant à la validité, dont le contenu est incompatible avec ces faits définitivement établis est définitivement réfutée comme impliquant une contradiction [pratique]."

"Rejoinder to Loren LOMASKY, 'The Argument From Mere Argument'", *Liberty*, septembre 1989 ; première publication *ibid.*, novembre 1989.

²⁹ contradictions que quiconque a compris ROTHBARD et HOPPE n'aura aucune peine à faire remarquer.

- Arbitraire, subjectivisme et utilitarisme chez les clercs qui prétendent faire exception à la propriété naturelle.

La propriété naturelle est donc le seul critère objectif du droit. Si on veut lui opposer un autre principe, on livre la justice à *l'arbitraire*. Notamment à celui du prince ou des soi-disant «représentants du peuple» car c'est là du *subjectivisme*.

Une fois qu'on a eu l'inconséquence d'opposer le «bien commun» (qui ne peut pas être un *critère* de l'acte juste mais n'est *qu'un programme de recherche* à son propos) à la propriété naturelle (critère authentique, qui est justement la première solution de ce même programme de recherche), ce pseudo-«bien commun» n'est plus qu'une espèce de mot-joker *utilitariste* qui permet de «justifier» n'importe quoi.

Utilitariste : car si, au nom d'un concept falsifié du «bien commun», on viole la propriété naturelle de quelqu'un sous prétexte que certains intérêts groupés l'emporteraient sur l'«intérêt» particulier de la victime, on est ni plus ni moins qu'un utilitariste, car c'est cela l'utilitarisme : prétendre faire des opérations arithmétiques sur les satisfactions des gens et les comparer. Jeremy BENTHAM, inventeur du terme et de la doctrine de l'«utilitarisme», reconnaissait lui-même dans une correspondance privée (retrouvée par Elie HALEVY), que sa propre doctrine était un scandale pour n'importe quel logicien³⁰.

³⁰ Cf. L'exposé de cet utilitarisme par Anthony DE JASAY :

"La plupart [des interventionnistes] abjurent solennellement toute comparaison interpersonnelle d'utilités, mais cela ne les empêche pas de prôner force interventions de l'Etat à partir de raisonnements dont la quintessence consiste dans la maximisation des utilités comparées de plusieurs personnes.

"Prendre la logique au sérieux en matière de comparaisons interpersonnelles et refuser tout compromis avec l'utilitarisme politique consiste à dire qu'"additionner" la satisfaction tranquille de l'un et la joie exubérante de l'autre, "déduire" les pleurs d'une femme du sourire d'une autre femme, sont des absurdités conceptuelles qu'il ne peut être question d'envisager puisqu'il suffit de les énoncer pour qu'elles s'effondrent aussitôt. Alors qu'on enseigne aux plus jeunes enfants qu'il ne faut pas essayer d'additionner les carottes et les lapins, comment donc des adultes peuvent-ils croire que, parce qu'elles auraient été faites avec suffisamment de soin, en s'appuyant sur la recherche sociologique la plus moderne, ces opérations pourraient servir de norme aux actions de l'Etat, et aboutir à ce qu'on appelle encore avec trop d'indulgence un 'choix social' ?

"Un aveu qui en dit long sur l'honnêteté du procédé, découvert dans ses papiers personnels par Elie HALEVY (*The Growth of Philosophical Radicalism*, p. 495, cité par Lord ROBBINS, *Politics and Economics*, 1963, p. 15), nous a été livré par BENTHAM lui-même. Ne le voit-on pas déclarer, à son corps défendant :

'C'est en vain que l'on parle d'ajouter des quantités qui, après cette addition, continueraient comme devant ; le bonheur d'un homme ne sera jamais le bonheur d'un autre [...] vous pourriez tout aussi bien feindre d'additionner vingt pommes avec vingt poires [...] cette additivité des bonheurs de différents sujets [...] est un postulat sans l'admission duquel tout raisonnement pratique est remis en cause.'

«Chose curieuse, il était tout à la fois prêt à reconnaître que ce "postulat d'additivité" est une véritable perversité pour un logicien, et à avouer que lui-même ne pouvait pas s'en passer. Il aurait pu profiter de l'occasion pour prendre le temps de réfléchir sur l'honnêteté du "raisonnement pratique" dont il prétendait qu'on se servît. Et pourtant, il ne pouvait être question de souffrir que le "raisonnement pratique fût remis en cause". Il accepta donc l'imposture et l'opportunisme intellectuel "pour les besoins de la cause", à peu près comme le font le prêtre athée ou l'historien progressiste.

«Si l'on veut bien reconnaître que les utilités des différentes personnes sont incommensurables, de sorte que l'utilité, le bonheur et le bien-être de personnes différentes ne peuvent *pas* être intégrées, on admet *ipso facto* qu'on n'a absolument aucun droit d'invoquer une théorie sociale qui partirait de présupposés utilitaristes pour prouver (sauf dans les cas rares et politiquement peu significatifs de 'supériorité au sens de PARETO') la justesse d'affirmations prétendant qu'une politique serait 'objectivement supérieure' à une autre. L'utilitarisme devient alors idéologiquement inutilisable. Dans la mesure où certaines politiques

- L'idolâtrie de la «justice sociale»

Il arrive même aux clercs d'oublier que l'«Etat», c'est-à-dire en fait les *hommes de l'Etat* n'est qu'un groupe de pécheurs, et pas particulièrement éclairé de surcroît vu *leur irresponsabilité institutionnelle*. Que penser de cette majorité d'évêques qui, en France, attendent de l'«Etat» qu'il institue, soi-disant, une prétendue "justice sociale"? A défaut de pouvoir sonder les reins et les coeurs, comme l'a montré HAYEK, celle-ci n'est même pas définissable. Et si on n'exerce pas un contrôle totalitaire sur les gens, on ne pourra jamais instituer aucune distribution prédefinie des revenus : il faudrait donc que les *hommes de l'Etat* soient omniscients, omnipotents et infiniment bons. Encore plus fort, il leur faudrait être maîtres de la logique car ladite logique, pour sa part, démontre que la redistribution politique socialiste est essentiellement criminelle. Or, tout cela, bien évidemment, ce sont des attributs qui n'appartiennent qu'à Dieu.

- La religion de l'humanité

Au bout de ce principe-là, nous avons des gens qui dégradent le christianisme en religion de l'humanité, collectivisme qui, comme nous l'avons vu, conduit à nier l'existence de Dieu : c'est la théologie de la libération, dont une version édulcorée est la démocratie sociale.

— *Le christianisme se détruit s'il oublie la condition humaine et l'unité de sa nature :*

- Certains ont prétendu justifier les régimes autoritaires sous prétexte de corruption de la nature humaine

Cette approche consiste à dire que la nature humaine est tellement corrompue, tellement déchue, *qu'une autorité terrestre suprême est absolument nécessaire pour imposer le Bien* à ceux qui sont tellement portés à choisir le Mal. On peut ici mentionner les premiers calvinistes (je ne sais pas ce qu'il en est des calvinistes actuels, mais la position initiale de CALVIN me semble difficile à défendre), les jansénistes, et plus généralement les gens qui imaginent que la perfection est derrière nous, et non pas devant ou en tous cas au-dessus de nous.

- C'est une tricherie

Or tirer des conclusions autoritaires d'une prétendue «corruption» de la nature humaine — que l'église catholique pour sa part a dûment et expressément rejetée³¹, ne peut se faire qu'au prix d'une contradiction : la thèse en question devrait conduire au *nihilisme*, puisque quelque soit la norme de justice définie, on désespère de la voir jamais suivie.

- Le dualisme anthropologique

En fait, la contradiction consiste à sous-entendre que les hommes de l'Etat, comme par hasard et contre l'évidence, *échapperait* à cette fameuse corruption du péché originel. En somme, une espèce de *dualisme anthropologique*. Nous avons ici, du côté clérical, la tare même que j'ai justement reproché au raisonnement pseudo-déterministe chez les savants : de même que les soi-disant «déterministes» s'exemptent eux-mêmes du déterminisme auquel ils vouent les autres, les autoritaristes au prétexte du péché originel s'exemptent eux-mêmes implicitement de cette corruption qu'ils attribuent si généreusement aux autres.

- L'unité de l'espèce humaine

auraient besoin de justifications intellectuellement solides, il faudra aller les chercher dans un cadre doctrinal autrement moins commode ou satisfaisant pour l'esprit.

L'Etat, Paris, les Belles lettres, 1993, pp. 142-144.

31 Cf. le Canon 7 du Concile de Trente qui réfute les thèses de LUTHER et CALVIN sur ce point.

Par quelle mystérieuse élection les hommes de l'Etat échapperait-ils à ce qui condamne la nature humaine à demeurer sous tutelle, voilà ce qui'ils seraient bien en peine de nous expliquer. Comme disait Frédéric BASTIAT, "ils veulent être les bergers, et que nous soyons troupeau : qu'ils montrent donc leurs titres !" Evidemment, ces titres-là, ils ne nous les présentent jamais que sous la forme d'*intimidations* : eux-mêmes ne sont pas parfaits et il se trouve comme par hasard que les gens les plus proches de la norme chrétienne, c'est-à-dire les saints, ne cherchent pas particulièrement à dominer autrui... Il y a donc une erreur d'aiguillage : les gens qui souhaitent exercer un pouvoir temporel sur les autres ne sont pas dispensés de s'interroger sur le Droit qu'ils ont — ou n'ont pas — de le faire.

- Des régimes autoritaires se sont bel et bien «autorisés» de cette thèse

Mais la plupart des conclusions politiques qu'on en a tirées, au prix donc d'une contradiction évidente, ont affirmé que les hommes de l'Etat devaient imposer une stricte politique d'ordre moral. D'où le caractère totalitaire des premières sociétés calvinistes, comme Genève sous CALVIN et successeurs, ou les premières colonies puritaines d'Amérique au XVII^{ème} siècle.

— *Le christianisme se détruit s'il méconnaît la réalité de la création*

- Méconnaître la capacité créatrice des hommes

Les gens qui ont tendance à rabaisser la nature humaine refusent de tirer les conséquences du libre arbitre et de la capacité créatrice de l'homme. Vous avez implicitement dans les conceptions redistributrices, partageuses, du socialisme clérical *l'incapacité à comprendre que la richesse est créée* : en fait ils n'admettent pas la métaphysique de la création.

- Le fixisme métaphysique

Cela se retrouve bien sûr dans leur vision générale du monde : nier la capacité créatrice de l'homme n'implique pas forcément que le monde n'ait pas été créé : mais cela implique forcément qu'il ne soit pas aujourd'hui l'objet d'une création continue. La création initiale a bien duré six jours, mais après... fini : pas question d'admettre ce que BERGSON appelait "création continue d'imprévisible nouveauté".

- La révélation est une manière de continuer la création... avec la coopération de l'homme

Or, c'est pourtant ce qu'implique logiquement l'intervention postérieure de Dieu dans les affaires humaines par la révélation, les miracles, etc. — pour les clercs qui y croient encore bien entendu.

- Il n'y a pas de richesses naturelles

Ils ignorent donc ce que c'est que *produire*. Produire, c'est communiquer à la matière l'information *créée* par l'esprit humain au service *d'un projet*. *Il n'y a donc pas de richesses naturelles*. Tout objet physique auquel l'action humain n'a pas donné de valeur, ne serait-ce qu'en l'incluant dans son projet... n'a pas de valeur. Et il n'y a pas de «richesses naturelles» qui seraient «mal distribuées» parce que certains sont arrivés avant. Ceux-là n'ont rien trouvé non plus en arrivant. S'il y a une injustice dans la répartition des richesses, elle ne peut venir que de la violence — donc, par hypothèse, pas du libéralisme, qui est condamnation de la violence agressive et de la tromperie, et qui n'est même que cela.

- Le partage du travail traduit la même métaphysique fixiste

De même la doctrine du partage du travail — puisque maintenant c'est le travail qui est censé être *rare et non plus la richesse* — fait partie de cette incapacité à comprendre que la richesse est créée.

- Le fixisme nie la propriété naturelle

Et cette incapacité chez les fixistes conduit bien entendu, comme chez les positivistes, à nier complètement la propriété naturelle. Et comme elle conduit aussi à méconnaître l'apparition de la nouveauté, elle peut se passer de l'existence de Dieu dans ses raisonnements.

b. LE CHRISTIANISME SE DETRUIT S'IL OUBLIE SES PROPRES FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES :

— *S'il méconnaît les implications du libre arbitre de l'homme :*

- S'il refuse de reconnaître les conditions de l'acte moral

L'acte ne peut être moral que s'il n'est *pas forcé*. Or, toutes sortes de démocrates-chrétiens croient à la prétendue «solidarité» étatique, qui n'est que du vol : *se faire voler* n'a aucune valeur morale, *voler* a fortiori encore moins, et guère plus le fait *d'accepter le butin* de ce vol.

Quels sont les choix moraux qui demeurent possibles ? Le voleur (l'homme de l'Etat) a le choix de *garder le butin* ou de le distribuer. Mais s'il le donne à un autre, il le corrompt. Quant au receleur désigné, il peut le *refuser*. S'il l'accepte, il devient également criminel. Mais s'il refuse, il ne fera que subventionner d'autres receleurs moins honnêtes, alors que l'homme de l'Etat ne se privera jamais de le voler lui, à d'autres occasions.

Bref, *les démocrates-chrétiens confondent le vol avec la charité*. Et en cela, ils se trompent du tout au tout.

- S'il admet une forme ou une autre de déterminisme

C'est là qu'il faut carrément affirmer que la prédestination calviniste, fort loin de constituer un fondement intellectuel du capitalisme, implique au contraire la négation de la propriété naturelle puisque celle-ci est issue de la «capacité d'être cause» et que la prédestination nie par implication le libre arbitre. Tout au plus peut-on dire que le calvinisme, en condamnant la jouissance terrestre, favorise le labeur et l'épargne. Mais bien entendu, quiconque affirme une norme nie implicitement le déterminisme et donc en fait litière, de cette prétendue prédestination. Par ailleurs ces valeurs-là n'ont aucun lien logique avec le libéralisme : ce qui le détermine c'est le respect de la propriété naturelle et celui-ci est principalement issu de la scolastique catholique (XVI^e siècle)³².

- S'il refuse l'historicité de l'histoire humaine :

La prédestination a des avatars plus grandioses, ce sont les *philosophies de l'histoire* : les visions du monde qui nient la possibilité du progrès ou postulent au contraire l'existence d'un progrès automatique et garanti. Dans ces deux visions, «réactionnaire» (gnose — et donc hérésie — rétrograde —néoplatonicienne, fixiste —pseudo-conservatrice) ou «progressiste» (hégélianisme, marxisme), *de toute façon c'est un monde où il ne peut rien arriver de nouveau et c'est en cela qu'elles nient la métaphysique de la création* qui est celle du monothéisme.

- Millénarisme et refus du changement

A défaut du «progrès», certains sont prêts à croire n'importe quel charlatan, le chantre d'une nouvelle ère de bonheur comme le prophète de malheur : tous ceux qui prétendent que la condition humaine, la nature humaine sont en train de changer comme tous ceux qui nient la possibilité du progrès : les uns comme les autres font vraiment bon marché de l'existence de Dieu.

³² GROTIUS a fait par la suite de véritables apports dans le cadre de la scolastique protestante, mais justement lui-même faisait partie d'une secte qui niait la prédestination.

— *S'il renie ses propres moyens de preuves philosophiques et moraux :*

- l'approche sociologique aux dépens de l'approche philosophique

La troisième occasion pour celui qui se dit chrétien de renier les fondements de sa propre doctrine en attaquant le libéralisme, c'est de choisir une approche sociologique — par opposition à une approche philosophique — pour décrire le libéralisme. Ce n'est pas par hasard que j'ai dû commencer par réfuter l'idée que le libéralisme serait une doctrine économique. C'est une idée fort répandue, et il est de fait que dans la nébuleuse des gens qui se disent libéraux, un très grand nombre de gens sont des économistes et parmi eux, seuls un tout petit nombre conçoivent le libéralisme comme la norme politique cohérente que j'en ai donnée, celle de la propriété naturelle. La quasi-totalité des politiciens, en France comme ailleurs, qui se disent «libéraux», sont en fait des démocrates-sociaux c'est-à-dire des socialistes : *le contraire* du libéralisme.

- La Pop-Sociology

En face de cette nébuleuse, des ces groupes de personnes à l'esprit pas toujours clairs quand ils sont seulement honnêtes, nous avons une Eglise qui a été l'incarnation, le champion, la gloire de la pensée philosophique au cours des siècles et peut admettre de définir la pensée libérale en se dispensant de lire les auteurs libéraux contemporains³³ voire en faisant par des sondages, comme le ferait un newsmagazine, c'est-à-dire pour reprendre l'expression d'Alain, avec de la Pop-Sociology. Et dans ces sondages-là, vous trouverez par exemple des gens qui se disent «libéraux» et qui croient à un «droit au logement». Avec de la Pop-Sociology, vous ajouterez foi à l'opportuniste démocrate-social³⁴. Guy Sorman, qui présentait comme «libérale» une politique

³³ Rappelons quels sont les plus grands (et demandons-nous quels sont les clercs ayant glosé sur «le libéralisme» qui en ont seulement *entendu parler*) :

- Ludwig VON MISES,
- Ayn RAND,
- Murray ROTHBARD,
- Anthony DE JASAY, et
- Hans-Hermann HOPPE.

³⁴ Le grand homme de Guy SORMAN est Karl POPPER, dont DE JASAY démontrait en ces termes exquis qu'en bon démocrate-social il n'avait pas de philosophie politique du tout :

«la pensée politique de Sir Karl POPPER [...] n'est ni une hiérarchie cohérente de normes ni un guide de l'ingénieur pour améliorer la société. [...] ce serait passionnant de voir le même Sir Karl POPPER élaborer la déontologie de l'Etat. Il tirerait des principes premiers ce qu'il *doit*, ce qu'il *peut* et ce qu'il ne *doit pas* faire — au lieu d'énumérer les nombreux effets désirables que nous en attendons. Quand est-il juste — si ça l'est jamais — que certaines personnes, qu'ils soient dictateurs ou majorités démocratiques, emploient la force pour obliger les autres à se soumettre à leurs choix ? Qu'est-ce qui rend la violence légitime ? Quand est-ce notre devoir que d'obéir à l'autorité politique, et quand est-il fondé à s'en servir pour distribuer des avantages aux dépens de nos concitoyens ?

«Voilà, me semble-t-il, les questions fondamentales de la philosophie politique. Même le conséquentialiste, s'il veut de la cohérence dans ses objectifs, doit y répondre, au moins implicitement. Les réponses explicites valent encore mieux, car elles sont plus ouvertes à l'examen et à la critique. Sir Karl POPPER n'est pas libéral, au sens européen du terme. C'est un démocrate-social, même si on n'est pas tout à fait sûr de savoir pourquoi il l'est. Il n'a aucune obligation intellectuelle de fournir une déontologie de l'action politique, et s'il en produisait une, je serais le dernier à tenter de prédire à quoi elle ressemblerait. Mais comme je souhaiterais que, libéral ou pas, il trouve le loisir et l'intérêt de nous laisser quelques pistes pour le deviner !»

hollandaise consistant à voler les Hollandais pour donner le butin de ce vol aux étrangers immigrés. Guy Sorman dit que c'est une politique libérale ; or, les newsmagazines disent que Guy Sorman est un penseur libéral, ergo... etc.

- Le libéralisme est un principe moral et doit être traité comme tel

Il est évident que l'église renie sa tradition philosophique quand elle définit le libéralisme de la sorte (et d'ailleurs quelque pensée que ce soit). L'approche correcte d'une pensée normative consiste à essayer de *définir son principe essentiel d'une manière exempte de contradictions*. Ce n'est quand même pas absolument impossible, et se trouve permettre non seulement de définir ce qu'elle *implique* et *n'implique pas*, mais en outre éventuellement de la *justifier*.

- L'analyse de données n'a rien à voir avec la philosophie

Parce qu'évidemment le produit des sondages, ce sont des nuages de points entre des points de vue sans consistance et sans cohérence, entre lesquels l'analyse de données pourra éventuellement trouver des corrélations, des paquets dans la nébuleuse, auxquels on donnera éventuellement des noms poétiques et imaginatifs pour communicants branchés.

- Les falsifications plus ou moins conscientes

Mais avec des méthodes de ce genre, on en vient forcément à définir le libéralisme par des principes qui lui sont *complètement étrangers* : "c'est une théorie économique", "c'est l'esprit d'entreprise", "c'est le pouvoir des capitalistes", "c'est l'esprit de lucre", voire *directement contraires* comme les cadeaux aux patrons, ou la mise en cause de la morale naturelle au nom d'un *subjectivisme* qui est sa négation même (comme on l'a vu dans ses rapports avec le Décalogue), ou encore *l'oblitération du droit de propriété sur le sol* par l'immigrationnisme inconditionnel³⁵.

— *Lorsque le clerc oublie les vertus fondamentales de sa propre foi*

- Le défaut de charité

C'est une occasion de noter une autre manière dont les soi-disant chrétiens se renient quand ils condamnent le libéralisme : le défaut de charité. Car il peut exister deux manières acceptables d'aborder la définition du libéralisme : ou bien vous essayez d'en *dégager l'essence* en éliminant les contradictions qui existent forcément entre les discours soi-disant libéraux, ou bien vous essayez — selon la recommandation de saint IGNACE — de *sauver* la proposition libérale avant, éventuellement, de la condamner. Parce que *la charité va toujours de pair avec l'intelligence*, et qu'avant d'affirmer que celui qui se trompe est dans l'erreur il faut pouvoir dire en quoi il se trompe — ce qui implique d'identifier les points où il ne se trompe pas.

"The Twistable is not Testable. Reflexions [sic] on the Political Thought of Sir Karl POPPER". *Journal des Economistes*, Volume 2, numéro 4, décembre 1991, pp. 499-512.

³⁵ L'économiste a certainement des arguments spécifiques à faire valoir, et que d'autres méconnaissent sûrement, sur les avantages réels du fait d'inviter dans un pays des gens qui n'y seront pas chez eux.

En revanche, la distinction du chez-soi et du pas chez soi est absolument essentielle au libéralisme, puisque la propriété du sol — contre ROUSSEAU, contre PROUDHON — est le prototype de l'appropriation naturelle légitime. Le propriétaire naturel d'un terrain a bien évidemment le droit de dire qui, et à quelles conditions (éventuellement négociées) un non-propriétaire peut résider chez lui, et d'en *chasser les indésirables* sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit.

Ce n'est donc pas du tout un hasard si ce sont les *criminels communistes* qui s'agitent en faveur de l'immigrationnisme inconditionnel.

- Distinguer chez ceux qui se disent «libéraux» les principes vrais et cohérents des principes faux et incohérents

Supposons que vous soyez absolument persuadé que le libéralisme est *faux*, mais qu'au nom de la charité chrétienne, vous ayez décidé de *sauver* tout ce qui est sauvable dans les propos de ceux qui se disent libéraux : cela vous amènera à la même classification que si votre ambition était purement ntellectuelle : vous découvrirez, dans cette nébuleuse dont j'ai déjà parlé, des énoncés qui n'ont rien à voir avec un quelconque principe commun, des propositions qui contredisent tout le reste, enfin des affirmations qui sont toutes compatibles entre elles, parce qu'elles peuvent toutes être déduites du *principe commun de la propriété naturelle*. En somme, en cherchant, *par charité*, à sauver ce qui est *juste* dans ce discours libéral que vous jugiez globalement *condamnable*, vous aboutirez au même résultat que si vous aviez cherché à le *justifier en tant que principe rationnel*.

- Ni la démocratie sociale ni le gangstérisme d'Etat ne sont «libéraux»

Il semble bien qu'en l'occurrence, les clercs qui condamnent le libéralisme, aient *renié la charité* en même temps que la raison : car faute de faire ce filtrage nécessaire, ils persistent à condamner comme prétendument «libéral» ce qui n'a *rien à voir* comme le matérialisme pratique, l'esprit de lucre, Mammon, ou représente *le contraire* comme le *gangstérisme d'Etat*, que celui-ci demeure sous les formes policées de la démocratie sociale, dissimulant la violence socialiste sous un discours libertaire et sous une forme (subventions, violence indirecte) qui n'est pas perçue comme telle. ou qu'il prenne la forme impudente du *pillage post-socialiste* comme en ex-URSS et de plus en plus en France où sévit par ailleurs le plus pesant des mensonges d'Etat.

- Prendre la démocratie sociale pour du «libéralisme» équivaut à confondre une chose et son contraire

Toute une frange de l'opinion française s'est mise dans la tête que le libéralisme conduit au socialisme. Dans une large mesure, ce sont de simples pseudo-conservateurs, inspirés par un *refus du progrès*, inséparable du fixisme que j'ai dénoncé tout à l'heure comme tout à fait contraire à la conception de l'histoire que doivent se faire les chrétiens. Mais c'est surtout de leur part une *incompréhension* bien compréhensible du principe initial et de ses conséquences. La société contemporaine se donne pour «libérale» alors qu'elle est démocrate-sociale, c'est-à-dire représente le dernier avatar du socialisme³⁶ et peut-être le plus pernicieux³⁷.

³⁶ Comme je l'ai écrit pour présenter un recueil de textes de Hans-Hermann HOPPE que j'ai intitulé *Le Libéralisme contre la démocratie sociale* :

«La grande ruse du diable contemporain est de faire croire qu'il n'existe plus. Ainsi les [...] socialistes, demeurés au pouvoir malgré le discrédit de leurs dogmes [...] le font-ils désormais au nom d'un subjectivisme *démocrate-social*, qu'ils affectent de prendre pour le *libéralisme* afin d'exorciser la peur [...] que celui-ci leur inspire toujours. C'est pourquoi une propagande mondiale cherche à faire passer pour "libérales" les institutions pillardes, les valeurs inverties et les croyances absurdes de leur idolâtrie de l'Etat [...] cette falsification s'abrite aujourd'hui derrière la censure monopolistique des hommes de l'Etat sur l'école et sur les médias, sur des clercs payés [...], relayés par [des] politiciens haïssant tout principe. C'est pourquoi *la tâche intellectuelle la plus importante, la plus nécessaire et la plus urgente est de faire savoir e quoi et pourquoi le libéralisme est l'ennemi mortel de la confusion mentale démocrate-sociale et le seul antidote possible à sa subversion des esprits*.

³⁷ Cf. ce qu'écrit DE JASAY des tendances inexorables de la démocratie sociale à déboucher sur le socialisme réel :

«une certaine maladresse bien intentionnée dans la gestion sociale et économique ainsi qu'une incapacité chronique à prévoir les effets de sa propre politique sont des instruments particulièrement bien adaptés aux objectifs de l'Etat. C'est l'*incompétence* étatique qui, en créant un besoin de remédier à ses effets,

- Les universitaires français ignorent avec éclat la pensée libérale contemporaine

Il y a des manières plus flamboyantes encore de se tromper : par exemple tant d'universitaires français se méprennent si complètement sur le libéralisme et sur ses implications, qu'on imaginera presque une officine travaillant à plein temps dans le monopole communiste de l'enseignement, uniquement pour en fabriquer et en diffuser force dénaturations et falsifications ("une théorie du contrat social", "un individualisme débridé", "un matérialisme", etc., etc., etc.). Mais les vrais auteurs libéraux, on peut les connaître si seulement on le veut bien (cf. supra). C'est donc sans excuse que nos professeurs de «philosophie» ou de «science politique» sont ignorants à ce point.

- Quand les clercs n'aiment pas assez la vérité pour apprendre ce dont il est question

Les écrits et les dires des clercs surabondent aujourd'hui de propos qu'ils n'auraient pas tenus s'ils avaient assez aimé la vérité pour apprendre ce dont ils parlent. Au premier rang, bien entendu, figure donc *l'analphabétisme économique*.

- Quand l'ignorance contredit le devoir d'état

Celui qui parle des politiques économiques alors qu'il ignore complètement la causalité sociale, celui-là entre dans la définition des cas, envisagés par saint THOMAS D'AQUIN, où l'ignorance est un péché. Car celui qui prétend énoncer une norme politique sans connaître ses effets réels, par opposition à la rumeur quant à leurs effets supposés, celui-là commet un péché. Celui qui pousse à faire une *politique* déterminée sans *en connaître les effets réels* — la définition même de *l'incompétence économique*, commet une *faute morale*. A fortiori quand il s'agit de compétences logiquement exigibles de sa profession, comme la causalité sociale réelle (la théorie économique) alors qu'il se voudrait «homme d'Etat» ou «philosophe politique».

De sorte que les analphabètes économiques qui pullulent, qui grouillent dans l'Eglise, ces gens-là pataugent complètement dans le reniement de leurs principes moraux. *Quiconque aime la Vérité ne parle pas de ce qu'il ne connaît pas.*

- Quelques exemples

Certains admirateurs d'ARISTOTE (pourtant, j'en suis) continuent à le suivre sur la condamnation du prêt à intérêt, dont on peut faire remarquer que le dernier avatar, à

accroît régulièrement la portée des actions de l'Etat pour lui permettre de concentrer le pouvoir économique entre ses mains et contribue le mieux à la fusion de l'économique et du politique. [...] En forçant le paradoxe, on pourrait aller un peu plus loin et affirmer que l'état d'esprit qui permettra le plus efficacement à l'Etat de s'émanciper du rôle ingrat de bête de somme démocratique est celui de l'innocence assurée et de la naïveté obtuse.»

«[L'étape actuelle] de l'économie, souvent appelée "économie mixte" [...], suggère une sorte de compromis civilisé entre les intérêts 'complémentaires' de l'initiative privée et du contrôle politique ; [elle n'a fait qu']enfoncer, sans le raser tout à fait, le labyrinthe d'obstacles, de remparts, et de casemates où l'entreprise privée peut, en dernier ressort et à condition d'en payer le prix, protéger les moyens d'existence de ceux qui, propriétaires ou non, ont des occasions de s'opposer à l'Etat. [...] L'attribut essentiel, quasi-irremplaçable de [la propriété d'Etat] n'est pas le pouvoir qu'elle *donne à l'Etat*, mais celui qu'elle *enlève à la société civile*, comme on vide de son rembourrage une poupée de chiffon.

«La transition vers le socialisme réel [...] a toutes les chances de se faire sans violence, sans couleur et sans éclat. [Elle] sera d'autant mieux assurée qu'elle reposera davantage sur une lente atrophie des sous-systèmes de la société initialement indépendants et autorégulateurs. A mesure que l'on restreint davantage leur liberté de fonctionnement, la perte de vitalité des pans successifs de l'"économie mixte" conduira finalement à ce qu'on accepte passivement une extension progressive de la propriété publique».

L'Etat, Paris, Les Belles lettres, 1994, pp. 370-373.

la fois plus complet et plus révélateur (car cela a permis de tout réfuter d'un coup) est la «plus-value» marxiste.

Si la plus-value marxiste a été réfutée, les clercs sont assez ignorants des lois de l'incidence réelle pour croire aux prétendues «conquêtes sociales», ils s'imaginent que la redistribution politique socialiste, qui par définition vole les faibles au profit des puissants, pourrait favoriser les pauvres (comme s'il était vraisemblable que les pauvres soient habituellement puissants).

- Cette incompréhension est un véritable reniement

A propos de ces clercs qui parlent d'économie — ou de libéralisme — sans avoir eu assez d'amour, et notamment d'amour de la vérité pour y avoir acquis une compétence quelconque, il n'est pas exagéré de parler de reniement. Dieu est d'abord Vérité et renier le culte de la Vérité c'est évidemment renier Dieu.

Voilà : nous avons commencé avec le prétendu "libéralisme économique" et nous terminons avec *l'analphabétisme économique*, hélas, lui, bien réel.